

**dictionnaire
du
français argotique
et populaire**

LAROUSSE



**dictionnaire
du
français argotique
et populaire**

LAROUSSE



LES DICTIONNAIRES DE L'HOMME DU XX^e SIÈCLE

Dictionnaire du français argotique et populaire

*Un dico sans baratin
est un sac d'os.*

François Caradec

LIBRAIRIE LAROUSSE, 17, rue du Montparnasse - PARIS VI^e

Le présent volume appartient à la dernière édition (revue et corrigée) de cet ouvrage. La date du copyright mentionnée ci-dessous ne concerne que le dépôt à Washington de la première édition.

© **Librairie Larousse, 1977.**

Librairie Larousse (Canada) limitée, propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse. — Distributeur exclusif au Canada : les Editions Françaises Inc., licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques pour le Canada.

ISBN 2-03-075 478-1.

Préface

Il existe en France une langue écrite et une langue parlée¹. La langue parlée se nomme encore « langue populaire » dans les dictionnaires, qui appliquent aux termes les mentions *pop.*, *fam.* ou *vulg.*, sans qu'ils soient toujours bien d'accord sur leur champ d'épandage. Cette langue a été définie : « l'idiome parlé couramment et naturellement par le peuple » (Henri Bauche, 1920), ce qui revenait à partager la langue populaire et le langage écrit en idiomes de classes. Ce n'est pas inexact ; cependant, depuis la III^e République (service militaire pour tous, enseignement laïque, deux guerres, prolongation de la scolarité), on assiste à une démocratisation progressive du vocabulaire, qui devrait bientôt rendre caduque la mention *pop.* : il est faux de dire aujourd'hui que cette langue est une langue **populaire**, c'est la langue **parlée** de tous les Français. L'argot, avec lequel on confond souvent ce langage populaire, est au contraire un « idiome artificiel » dont les mots sont faits pour n'être pas compris par les non-initiés. Les dictionnaires dits « d'argot » ne peuvent donc, par définition, que recenser des mots qui perdent au moment où ils sont publiés leur valeur d'argot. Ils entrent alors dans le champ *pop.*, disparaissent (*vx*) ou se maintiennent encore quelque temps dans le langage d'une classe qui, depuis Vadé, aime à s'encanailler à bon compte : on pourrait attribuer à ce vocabulaire (qu'Albert Paraz nommait « l'argot de cheftaine ») la mention *snob*, souvent plus justifiée que la mention *arg*.

1. — Depuis peu, il en existe une troisième, qui est à la fois celle de l'audio-visuel (c'est-à-dire de gens qui parlent avec la même application que ceux qui écrivent) et celle aussi d'une génération de cadres et de techniciens qui adoptent avec une spontanéité naïve des mots nouveaux pour des concepts anciens. En la baptisant « l'hexagonal », Robert Beauvais a daté cette langue, née en même temps que la France devenait l'« Hexagone », avec la V^e Répu-

Cette « snobisation » de l'*arg.* et du *pop.* ne manque généralement pas de sel. Une locution telle que *ras le bol* eût mérité dans tout dictionnaire d'argot ou de la langue populaire la mention *vulg.*, sinon *obsc.* *Bol* est synonyme de *cul*; *avoir du bol*, c'est *avoir du cul*, c'est-à-dire de la chance. *En avoir plein le cul*, c'est « en avoir assez »; *en avoir ras le bol* est une variante plus imagée encore, et plus vulgaire, de l'expression argotique devenue populaire. Et pourtant, sans se soucier de ce qu'il peut « avoir » si abondamment à cet endroit, le Français « dans le vent » a fait de cette locution un nom masculin, le *ras le bol*, dont la force s'atténue déjà, pour ne plus signifier que lassitude (la coupe est pleine).

Dire, cet exemple à l'appui, qu'il n'y a plus d'argot, c'est oublier le rôle de l'argot. Sans doute les malfaiteurs (puisqu'il est d'usage de croire que l'argot est la langue exclusive des malfrats) ne sont-ils pas toujours les seuls à employer le vocabulaire que les dictionnaires leur assignent. Le grand public a été choqué d'entendre en 1975 un préfet s'adresser à des voyous dans ce qu'on croyait jusqu'alors être leur langage (« Tu vas te faire piquer, eh! con! ») et non celui des préfectures, conservatoires du bon goût. C'était une erreur : ce préfet ne faisait qu'employer un vocabulaire quotidien. Par contre, l'argot véritable existe toujours dans d'autres services qui dépendent aussi du ministère de l'Intérieur. (Le verbe *chroumer*, employé par les policiers malhonnêtes qui chapardent dans les voitures en fourrière, a surpris les journalistes habitués de la correctionnelle.) La police a son argot, la banque a le sien, et qui sait mieux qu'un informaticien qu'il faut perforer des *brèmes*? Ainsi des professions que l'on pouvait être tenté d'accuser de répandre le franglais et l'hexagonal sont en train de créer leur argot, un argot puisé aux sources et aux images de la langue populaire la plus savoureuse. Cela devrait rassurer ceux qui craignent un appauvrissement de notre langue. Son génie naît aujourd'hui encore *au rade* à défaut du « Port-au-Foin ».

blique. Ce langage redondant est éphémère; il a déjà fait l'objet de plusieurs recueils, notamment :

l'Hexagonal (Hachette, 1970) et *le Français Kiskose* (Fayard, 1975) de Robert Beauvais;

les Mots « dans le vent » (1971) et *les Nouveaux Mots dans le vent* (1974) de Jean Giraud, Pierre Pamart et Jean Riverain, chez Larousse.

Il est des mots d'argot, des argots et des mots populaires comme des autres mots : leur sens varie, et parfois ils meurent, parce qu'ils ont fait leur temps, qu'ils sont tombés dans l'oreille des sourds ou tout simplement parce qu'ils sont poussés hors du champ par de nouveaux venus. On accuse assez fréquemment le Français moyen de n'utiliser qu'un vocabulaire de base très restreint ; il serait injuste de lui reprocher de le renouveler. Les hommes de théâtre savent qu'il faut fréquemment reprendre les traductions des grands classiques du répertoire pour qu'ils demeurent audibles¹.

Mais ces mots, après leur mort, subsistent encore dans les dictionnaires de la langue ; ils ont alors beaucoup de chances (ou de risques) de figurer dans la littérature, où les auteurs des dictionnaires suivants iront chercher leurs références. D'où ces discussions entre amateurs d'argot. « Il n'y a pas, écrit Raymond Queneau, plus puriste que l'argotier. Un argotier trouve toujours plus argotier que lui. Chacun trouve artificiel l'argot de l'autre, mais c'est bien ainsi que naît l'argot. » Si ergoteurs soient-ils, ces argotiers ont raison ; le renouvellement de la langue et le rôle même de l'argot veulent qu'entre les argotiers naissent les controverses. Il y a une accélération de la langue comme il y a une accélération de l'histoire. Trois générations peuvent vivre sous le même toit sans se comprendre : *prendre son pied* a pour le père un sens obscène que le fils ignore quand il proclame que *c'est pied*. Les discussions d'argotiers sont des conflits de milieux dans une même classe sociale : le père a pu apprendre la locution obscène dans un de ces *bobis* dont la loi fit des *clandés*, et le fils au cours d'un concert pop où *ça chauffait terrible*. L'argot que l'on entend en prison n'est pas le même que celui que l'on apprend au cours du service militaire — et celui des tranchées de 14-18 diffère de celui des stalags de 40-45.

Par contre, dès qu'un mot disparaît de la langue avec la génération qui l'employait, ou avec son objet, il survit encore souvent dans le dictionnaire ; nous l'avons systématiquement écarté². Bien sûr, certains de ces mots vivent et vivront encore,

1. — C'est la raison pour laquelle nous entendons Shakespeare dans une langue moderne, mais non Molière et Corneille, dont nous avons seulement (oh, combien !) modernisé l'orthographe.

2. — V₁, page suivante, quelques exemples de mots écartés.

abbaye de Saint-Pierre (ou de *cinq pierres*), prison de la Grande-Roquette, à Paris (démolie en 1900).
abîme n. m. Poche de culotte de zouave (second Empire).
alphonse n. m. Souteneur (*Monsieur Alphonse*, pièce d'A. Dumas fils, 1873).
anarcho n. m. Anarchiste (1892-1894).
Anastasie n. pr. La censure (presse).
arlequin n. m. Reliefs des restaurants vendus à bas prix.
as de carreau n. m. Sac de soldat.
astic n. m. Tripoli servant à astiquer.
avarie n. f. Syphilis (*les Avariés*, pièce d'Eugène Brieux, 1905).
azor n. m. Havresac d'infanterie.
balayeuse n. f. Cheveux longs (vers 1900).
bat'd'Af' n. m. Bataillon disciplinaire d'infanterie légère d'Afrique du Nord.
bédou n. m. Tirailleur algérien.
biscayen n. m. Obus (1914-1918).
blindé n. m. Cuirassier.
bono adv. Bon. **Bono bézef**, bon. **Macache bono**, mauvais.
boucher bleu n. m. Chasseur d'Afrique.
boum! ou *v'là boum!* interj. des garçons de café.
bromure n. m. Vin ordinaire (1939-1940).
cage à poule n. f. Avion biplan (1914-1918).
cagoulard n. m. Membre du comité secret d'action révolutionnaire (1932-1940).
camisard n. m. Soldat des Bat'd'Af'.
carapatin n. m. Fantassin.
Carrelingue (la) n. pr. La Gestapo (1940-1944).
castor n. m. Prostituée. **Demi-castor**, demi-mondaine.
cent n. m. Cabinets d'aisance.
chamberlain n. m. Parapluie (1937-1939).
choix n. m. Ensemble des filles d'une maison close au salon.
cigue n. m. Vingt francs.
citrouillard n. m. Cuirassier.
cliquet n. m. Revolver.
collignon n. m. Cocher de fiacre.
cul rouge n. m. Fantassin à pantalon garance.
david n. m. Casquette de souteneur (1850-1880).
deffe n. f. Casquette (1880-1930).
doryphore n. m. Soldat allemand (1940).
dos ou *dos vert* n. m. Souteneur.
douanier n. m. Verre d'absinthe.
enfant de chœur n. m. Pain de sucre.
entifler v. t. Épouser.

vanterne n. f. Fenêtre.
vert-de-gris n. m. Soldat de l'armée allemande (1940-1945).
verte n. f. Absinthe.
vitrier n. m. Chasseur à pied.
zazou n. m. et adj. Jeune excentrique (1940-1942). Au f. **zazoute**, **zazounette**.
zèbre n. m. Déporté des camps nazis (1942-1945).
zéphyr n. m. Fusilier des bataillons d'Afrique.
zig-zig (faire) loc. Faire l'amour (troupes d'occupation allemandes, 1940-1945).
zouzou n. m. Zouave.

fort heureusement, dans les romans et la littérature de leur temps. Loin de nous la pensée de refuser l'usage de ces archaïsmes : comment évoquer la guerre des tranchées sans nos poilus et le Paris de l'occupation allemande sans les zazous ?

Si ce dictionnaire écarte un certain nombre de mots de façon trop subjective (je ne les entends plus), il ne cède pas toutefois aux tentations de la mode. Frédéric Dard (San Antonio) est un de nos grands créateurs de mots et d'images, mais les milieux qui colportent sa verve ne la font pas toujours entrer de plain-pied dans la langue parlée. Le cas du *grisbi* (mot d'argot ancien remis à la mode par le roman d'Albert Simonin, en 1953, et devenu snob) est assez rare : les créations littéraires entrent plus vite dans les dictionnaires que dans la langue. À l'inverse, bien des mots qui traînent au zinc, à la cantine ou sur le chantier tardent à s'y faire accepter. Il leur faut la caution d'une forte personnalité, dont l'autorité et la verve sont indiscutables (comme celles de Charles de Gaulle), pour que les linguistes découvrent leur existence. À cet égard, il est instructif de feuilleter le *Petit Larousse illustré*. En 1936, *chienlit* (chie-en-lit) est un masque de carnaval, une mascarade, un déguisement ; en 1975, le mot a reçu l'acception nouvelle de « désordre, situation politique et sociale très confuse » ; un *quarteron* (dont le sens exact est « quart de cent »), celui de « petit nombre ». Mais le *tracassin*, avec le sens d'« humeur inquiète » (*fam.*), fait sourire, car, si tel était bien le sens que lui attribuait le président de la République, la langue populaire connaît aussi l'acception moins ingénue d'« érection matinale ». Quelle est donc la frontière de la langue populaire reçue ou rejetée par les dictionnaires ? Beaucoup d'étrangers possédant une sérieuse culture française se plaignent aujourd'hui de ne pouvoir lire la presse française, du *Monde* à l'*Express* en passant par *Charlie-Hebdo*. Il ne s'agit pas, la plupart du temps, de mots ou de locutions nouvelles (ils ne sont, en ce cas, pas mieux ni moins compris par les lecteurs français que par les étrangers), mais de mots de souche bien française et populaire qui, de la langue parlée, omise dans les dictionnaires, montent peu à peu à la surface de la langue écrite — une langue qui, devant la concurrence de la radio et de la télé, se veut et se doit d'être plus immédiate et plus directe.

Ce retard, somme toute prudent et normal, des dictionnaires ne doit pas pourtant nous incliner à la mansuétude : il manque des

mots dans le dictionnaire et tout le monde le sait. Ce sont des mots tabous¹, que nul n'ignore ; mais la plupart de ceux d'entre nous qui les prononcent ne les écriraient pas, ou sont choqués de les lire. La seule pudeur permise dans un dictionnaire est de les enrober dans l'ordre alphabétique.

Je crains moins la critique pudibonde que les protestations des puristes devant la présence d'autres mots, authentiquement vivants mais réprouvés. « On ne doit pas dire *pécunier*, mais *pécuniaire* ! » En effet, j'ai accueilli cette horreur de la langue parlée ! Je suis pourtant de ceux que cet adjectif fait bondir. Je réprouvais tout autant d'autres mots il y a quelques années : « *achalandé* ne veut pas dire *approvisionné*... ». Or, ce contresens est devenu bon sens : l'adjectif *achalandé* est entré avec cette acception nouvelle dans le *Petit Larousse illustré* ; il en sera donc bientôt de même de *pécunier*. Pour employer un mot d'argot du xv^e siècle, je ne suis pas la dupe du choix de ce mot et de quelques autres : je demande aux puristes de considérer, dès la première entrée de la lettre A, que je ne souhaite pas que ces mots entrent dans les dictionnaires de la langue écrite ; mais je constate simplement leur présence dans la langue parlée.

Ainsi, que vous le vouliez ou non, que je le veuille ou pas, notre langue évolue... On croyait encore il y a quelques années (on le croit peut-être toujours) que, pour « parler populaire », il suffisait de prendre « l'accent parigot », cet accent trainard (l'accent circonflexe est insuffisant) que les chanteurs des années 30 possédaient naturellement, de Mistinguett à Maurice Chevalier en passant par Henri Garat, dès qu'ils chantaient : « Pârih, c'est-uneu blon-on-dâeu !... » Nous perdons (c'est la faute à la télé) les variantes régionales de l'accent tonique, les accentuations s'effacent sur les désinences, les consonnes finales disparaissent au profit des voyelles muettes, les nasales chassent les dentales... Les mots à voyelles muettes sont ceux qui souffrent le plus : ils en perdent leur sens ; mais s'il n'y avait pas de risques d'homophonie, serait-ce bien dramatique ? Personne ne semble se plaindre que le langage françois soit devenu le français et Montmertre Montmartre. Nous avons

1. — Il y aurait beaucoup à dire sur les mots tabous, qui ne sont pas toujours d'ordre sexuel : une libéralisation des mœurs et des idées passe par celle des mots. C'est beaucoup plus par le choix des entrées que par la rédaction des définitions que l'activité de l'éditeur d'un dictionnaire est loin d'être

depuis longtemps une tendance naturelle à changer l'*a* en *è* ou en *ê*, l'*ou* en *o*, l'*è ouvert* en *é fermé*. C'est ainsi. Mais ce n'est pas tout.

La langue parlée détermine souvent le genre des mots sur leur forme et féminise les noms masculins terminés par un *e muet* (« la belle âge, une grosse légume, une clope »). Elle répugne à adopter le singulier où le sens appelle le pluriel (« Aucun de nous ne l'avons cru »). À la première personne du pluriel, le pronom *nous* est remplacé par l'*on* singulier (« On s'emmerde »).

La négation *ne* est systématiquement omise dans la langue parlée (« J'en veux pas. Y-a personne. Il en a qu'une »). Dans l'interrogation, par contre, la langue familière a créé une particule, *ti* ou *til* (« Tu viens-ti ? Qui c'est-(t)il ? ») ; une autre forme de l'interrogation consiste à rejeter l'interrogatif à la fin (« On est où ? Ça fait combien ? Il est comment ? »).

Des prépositions deviennent adverbes (« Je suis pour. Ça va avec. Je sors jamais sans »). La préposition *à* indique la possession (« Le vélo à ma sœur ») ou le rapprochement (« Aller au coiffeur ») ; *en*, la matière (« Un cheval en bois ») ; *de*, la privation ou une relation (« Il n'y a pas de chambre de libre ») ; *après*, le rapprochement (« J'ai demandé après toi. Grimper après un arbre »).

Que, pronom relatif, se substitue aux prépositions *où* et *dont* (« C'est une chose que tu peux être fier »), mais il est remplacé par *comme* dans les comparaisons (« Un chapeau pareil comme le mien »).

Il y a longtemps que l'on se plaint de ces atteintes au « code ». Mais cette évolution semble irréversible, et les linguistes parlent moins au public de « règles » que de « difficultés ». D'ailleurs la plupart des Français tolèrent ces « incorrections » lorsqu'il s'agit de remettre dans le droit chemin ces diables de verbes irréguliers, soit en les remplaçant par une locution (« Bruire = faire du bruit »), soit par substitution (« Mouvoir = remuer, déplacer », quand ce n'est pas « mouver »). Le passé

innocente : l'accueil ou le refus d'un mot de la langue est toujours partial, quelles que soient les bonnes raisons de ce choix. J'ai tenté d'adopter l'attitude inverse en refusant toute échelle de valeurs. La présence de certains mots dans ce dictionnaire ne doit pas pour autant faire penser que la langue parlée est raciste, xénophobe, obscène et insultante ; la langue écrite n'est pas non plus si savante que pourrait le laisser croire l'abondance des termes techniques et scientifiques dans un dictionnaire classique.

simple est réduit aux modèles des verbes du premier et du deuxième groupe ; il est confondu avec l'imparfait ou remplacé par le passé composé (« Je vins = je suis venu »). L'imparfait du subjonctif a bel et bien disparu, et le présent de l'indicatif remplacera bientôt le subjonctif (« C'est con qu'il est pas venu »). Quant au futur, il semble échapper peu à peu à la psychologie française (« J'irai demain à Paris = Je vais demain à Paris »).

Si ce dictionnaire devait donc être utilisé de façon pratique, il serait nécessaire également d'enseigner au lecteur une grammaire et une syntaxe qui contrediraient celles que la tradition nous a transmises. Heureusement, cet essai d'inventaire n'est pas un manuel de conversation. Tout au plus pourra-t-il aider le lecteur à comprendre et non à dire, à faire des versions et non des thèmes. Il ne s'agit, après tout, que du vocabulaire courant qu'un Français moyen, comme vous et moi, emploie en famille, au travail, au cours de ses distractions innocentes ou non, et dans ses rapports avec l'argent, les femmes et les hommes, quelques métiers en contact avec le public et épisodiquement (car tout arrive dans la vie) avec la police et la pègre. Rien ne doit vous permettre de croire que ce vocabulaire, tel qu'il est imprimé ici, doit demeurer figé : ce serait nier la vie même de ce français parlé. Il serait par ailleurs imprudent d'utiliser sans une certaine circonspection les mots et les locutions que pourrait vous apprendre ce dictionnaire. Il est inutile de demander à un honorable commerçant « s'il a dérouillé ce matin », car il pourrait fort bien ne pas comprendre, ou à votre concierge « si elle en croque », ça pourrait la vexer.

Ce serait une grave erreur de vouloir faire passer du jour au lendemain la langue parlée dans la langue écrite¹, — ou plus simplement d'« écrire comme on parle ». Il vaut mieux se contenter de regarder la première contaminer la seconde. Comme la seconde (écrite) n'évolue guère sans le secours de la première et que la première (parlée) ne cesse d'évoluer, introduire le parlé dans l'écrit reviendrait à les scléroser l'une et l'autre. Voyez ce qu'il advient des mots d'argot (qui ne sont que des « mots de polars ») lorsqu'ils entrent dans les

1. — Il ne s'agit pas, naturellement, de « littérature » : Céline, Queneau, Boudard... n'ont que faire de telles remarques.

dictionnaires affublés d'orthographes qui les défigurent. Pour mon compte, je préfère écrire « à croume » qu'« à kroume » (qui fait zouave) et « encrister » qu'« enchrister » (doux Jésus !). Ce serait aussi une erreur de croire que les mots populaires ont une signification précise : c'est l'argot qui est une langue technique, mais non le français parlé, qui adopte souvent des mots pour leur seule sonorité, en modifie ou en détourne le sens. En indiquer l'étymologie serait donc prendre le risque de détourner l'attention du sens actuel. Je me suis contenté seulement de quelques indications d'origine :

largonji, jargon qui substitue la lettre *l* à la première consonne et rejette celle-ci à la fin du mot avec un suffixe libre : *linvé* pour « vingt », *loucherbème* pour « boucher » ;

verlan, jargon revenu à la mode, qui consiste à retourner le mot « à l'envers », syllabe par syllabe : *brelica* pour « calibre », *chicha* pour « haschisch » ;

javanais, jargon qui introduit dans un mot une ou plusieurs fois la syllabe *av* ou *ag* : *gravosse* pour « grosse » ;

pataouète, que les pieds-noirs d'Algérie ont introduit dans notre langue, avec sa syntaxe : « Ça va pas, la tête ? »

Enfin sont indiqués entre parenthèses des domaines particuliers d'usage, dont les mots peuvent, du jour au lendemain, envahir tout le langage parlé.

Il reste à conseiller la lecture des livres d'Henri Bauche, *le Langage populaire* (Payot, 1920), de Pierre Guiraud, *le Français populaire* (collection « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, 1965), de Raymond Queneau, *Bâtons, chiffres et lettres* (collection « Idées », Gallimard, nouvelle édition, 1965) et surtout le *Dictionnaire permanent du français en liberté* d'Albert Doillon (en cours de publication, chez l'auteur, à Paris). Une bibliographie de dictionnaires d'argot, de romans et de recueils de poèmes clôt le livre d'Alphonse Boudard et Luc Estienne, *la Méthode à Mimile (l'argot sans peine)*, La Jeune Parque, 1970 ; ils ont eu un précurseur en la personne du dessinateur André Gill, qui publia ses poèmes en langue populaire sous le titre de *la Muse à Bibi, suivi de l'Art de se conduire dans la Société des Pauvres Bougres, par la comtesse de Rottenville* (Librairie des Abrutis, 1879).

« Vous parlerez au peuple la langue du peuple, nette, carrée, pas bégueule, dit André Gill. Voire, vous la parlerez gaiement. Vous appellerez un chat, *un greffier* ; un enfant, *un gosse* ; un jésuite, un *Jean-fesse* ; Alphonse, *un dos* ; M^{me} Florina, *une morue* [...]. Et vous ne confondrez pas la langue énergique, expressive et colorée du travailleur, avec l'argot des coquins. » C'est, un siècle plus tard, un conseil toujours valable. Et s'il vous arrive de sourire, ne croyez pas que ce fut notre but : cela signifie tout simplement qu'une langue vivante est une langue gaie.

François CARADEC

Abréviations employées

<i>abr.</i>	abréviation	<i>n. m.</i>	nom masculin
<i>adj.</i>	adjectif	<i>n. pl.</i>	nom pluriel
<i>adv.</i>	adverbe	<i>n. pr.</i>	nom propre
<i>aéron.</i>	aéronautique	<i>neg.</i>	négation
<i>arg.</i>	argot	<i>péjor.</i>	péjoratif
<i>ch. de fer</i>	chemin de fer	<i>polit.</i>	politique
<i>compt.</i>	comptabilité	<i>pompes fun.</i>	pompes funèbres
<i>ecclés.</i>	ecclésiastique	<i>pop.</i>	populaire
<i>étud.</i>	étudiant	<i>pr.</i>	propre
<i>ex.</i>	exemple	<i>pr. ind.</i>	pronom indéfini
<i>exclam.</i>	exclamation	<i>prép.</i>	préposition
<i>fam.</i>	familier	<i>prost.</i>	prostitution
<i>fig.</i>	figuré	<i>scol.</i>	scolaire
<i>impr.</i>	imprimerie	<i>spect.</i>	spectacle
<i>interj.</i>	interjection	<i>suff.</i>	suffixe
<i>loc.</i>	locution	<i>télécom.</i>	télécommunications
<i>loc. adj.</i>	locution adjective	<i>V.</i>	voir
<i>loc. adv.</i>	locution adverbiale	<i>v. i.</i>	verbe intransitif
<i>mar.</i>	marine	<i>v. pr.</i>	verbe pronominal
<i>milit.</i>	militaire	<i>v. t.</i>	verbe transitif
<i>n.</i>	nom	<i>vulg.</i>	vulgaire
<i>n. f.</i>	nom féminin	<i>vx</i>	vieux

« Aujourd'hui, Mesdames, je vais vous donner de l'argot, du patois, c'est-à-dire du bas langage, du langage populaire, trivial... »

Pierre Larousse

